

# Etudiants handicapés en Bac+2 : Tremplin vers l'emploi ou vers un diplôme supérieur ?

Un diplôme de Bac +2/3 en poche, un jeune handicapé a deux options. Entrer sur le marché du travail ou poursuivre ses études vers un Bac +5. L'association TREMPLIN - Études, Handicap, Entreprises accompagne depuis 21 ans des jeunes avec le soutien de plus de 200 entreprises, dans leurs réflexions et leur inclusion dans les études et le monde professionnel. Christian Grapin, son directeur, vous donne ses conseils.

## Comment un jeune handicapé doit-il considérer un diplôme Bac+2/3 ?

D'abord comme un grand atout. Car aujourd'hui 80 % des actifs handicapés n'ont pas le niveau Bac. Seuls, 7 % ont un niveau Bac +2, voir au-delà et parmi eux, rares sont ceux qui atteignent un niveau Bac +4/5. Celui ou celle qui a les capacités et l'envie de poursuivre des études longues ne doit donc pas se l'interdire. C'est toute la philosophie de l'accompagnement que propose l'association TREMPLIN avec le soutien de plus de 200 entreprises.

Lors de ces événements, une vingtaine de secteurs d'activité comme l'industrie, l'assurance, l'informatique mais aussi les media, la finance et les RH sont représentés. Ainsi une quarantaine d'entreprises et un nombre équivalent d'étudiants se rencontrent. Pour les jeunes handicapés que nous ne connaissons pas, nous procédons par inscriptions préalables afin de les découvrir, de connaître précisément leur projet, et les aider à cibler les entreprises et à préparer leurs entretiens. Mais participent également à ces Rencontres des jeunes parmi les 400 que l'association suit individuellement, dont 25 % sont en Bac +2 et 30 % en Bac +3.



Christian Grapin,  
directeur de  
Tremplin-Études,  
Handicap,  
Entreprises.



Chaque année, l'association Tremplin organise des rencontres entre entreprises et étudiants ou jeunes diplômés handicapés pour trouver un stage, une alternance, un job d'été, un emploi.

## Quelles sont les attentes de vos entreprises partenaires vis-à-vis de ces profils ?

Elles sont nombreuses à cibler des profils dotés d'un Bac +4/5. Mais dans les faits, nous constatons qu'elles sont loin de se désintéresser des profils Bac +2/3, qu'elles les recrutent, les accueillent en stages, en alternance, voire les accompagnent dans leur poursuite d'études. D'ailleurs, certaines offrent à un jeune après son Bac un cursus Bac +2 spécifique en alternance orienté vers leurs métiers comme la vente, la télévente, la gestion de contrats, mais aussi la technique et l'informatique ; d'autres offrent une démarche identique mais après le Bac +2 pour atteindre le niveau Master.

## Quelles rencontres organisez-vous pour permettre aux entreprises et étudiants de se découvrir ?

Outre les liens individuels que nous tissons au quotidien entre chaque jeune handicapé et chaque entreprise, nous organisons également des forums appelés « Les Rencontres Tremplin ». En mars, nous organisons les « Rencontres Tremplin Stages et Jobs d'été », en juillet, les rencontres "Tremplin Alternance" et en octobre les « Rencontres Tremplin Recrutements ».

## En quoi consiste cet accompagnement personnalisé ?

Il s'agit de permettre à chaque jeune de réaliser des actions (entretiens professionnels, stages, jobs d'été, alternance, CDD) dans le monde de l'entreprise en y associant des objectifs à atteindre. L'expérience vécue alimentera les réflexions du lycéen ou de l'étudiant sur son projet professionnel, sur l'opportunité de poursuivre des études à un niveau supérieur, mais également sur les limites réelles de son handicap – qui parfois sont moindres de celles imaginées.

## Tremplin est plus largement engagée pour l'inclusion des jeunes handicapés dans toutes les sphères de la vie ?

En effet, nous œuvrons pour une dynamique inclusive réciproque. Cela signifie que nous encourageons tant le jeune à inclure le monde de l'entreprise dans son devenir académique et professionnel que l'entreprise à inclure le monde du handicap dans son devenir économique et humain. L'inclusion réciproque, c'est agir les uns avec les autres pour "vivre ensemble". C'est dans ce but que nous développons des actions comme le « Challenge vidéo handicap TREMPLIN Tous HanScène® ». Il mobilise tant les étudiants handicapés que non handicapés, les professeurs et les personnels administratifs pour réaliser un film mettant en lumière une initiative en faveur du handicap dans leur établissement.

[www.toushanscene.fr](http://www.toushanscene.fr)

A. D-F

**Pour en savoir plus**

contact@tremplin-entreprises.org  
téléphone : 01.41.09.79.10  
[www.tremplin-handicap.fr](http://www.tremplin-handicap.fr)